

De l'environnement au « développement durable », un aperçu des rapports entre sciences sociales et questions environnementales

par Stéphane FRIoux, Université de Lyon, laboratoire junior PRADIS, (ENS-LSH) et UMR LARHRA

Depuis quelque temps, le « développement durable » s'invite à tous les niveaux de la vie quotidienne : dans la publicité et dans la presse – pas un jour sans qu'un journal ne consacre un ou plusieurs articles aux questions environnementales –, dans les « actes citoyens » que nous sommes invités à multiplier, et désormais à l'école où de nouveaux enseignements lui sont consacrés (les étudiants en géographie vont même travailler en 2008 sur une question d'agrégation dont il est l'objet). De même que les années 1960-1970 ont vu la reconnaissance institutionnelle de l'environnement, comme un récent numéro de *Responsabilité Et Environnement* l'a montré, le début du XXI^e siècle sera peut-être considéré comme le « moment » du grand « boom » de l'impératif de développement durable (1).

Afflux de discours et de pratiques de communication donc, mais aussi effervescence de politiques affichant l'objectif de soutenabilité ou de durabilité. Tout – peut-être faute de réfléchir suffisamment à ce que doit être le « développement » – est susceptible d'être « durable » ou « *sustainable* » : de l'agriculture à la ville en passant par le tourisme. En France, le développement durable s'invite désormais au gouvernement (2), et dans les établissements publics comme l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) ; les collectivités locales se consacrent à leurs « agenda 21 » ; enfin, après avoir évoqué leurs investissements « éthiques » ou « responsables » voici quelques années, les entreprises elles-mêmes font, ou prétendent faire, des gestes en faveur du développement durable.

De jeunes chercheurs, historiens et géographes, ont voulu dépasser, tout en l'interrogeant, ce foisonnement médiatique, en impulsant un échange interdisciplinaire autour de deux questions (3) :

- ✓ qu'est-ce que l'« environnement » dans la recherche universitaire française en sciences sociales (histoire, géographie, sociologie, économie, sciences de l'information et de la communication ont été mises à contribution) ?
- ✓ Qu'est-ce que la mode du « développement durable » peut inspirer à ces disciplines ? Vont-elles changer leurs objets ou leurs approches ? Peuvent-elles en retour déconstruire la notion, voire la mettre en perspective en valorisant l'existence de pratiques déjà anciennes de gestion économique, sociale et environnementale ?

Cet échange, dont les actes sont édités dans ce numéro, est très loin d'épuiser le sujet, tant les entrées probléma-

tiques sont nombreuses à propos de l'environnement et du développement durable. Il vise seulement à faire prendre conscience de la complexité du débat et des interrogations, voire à amener les « praticiens » à jeter un regard réflexif sur les politiques et les actions menées en matière de « développement durable » et de protection de l'environnement. Il atteste en même temps, comme l'écrit André Micoud, que « *Le développement durable est ce qui doit obliger à réfléchir à une autre place des sciences dans la société et [que] cette réflexion incombe en partie aux sciences sociales* ».

Les sciences de la société face à l'environnement

L'intégration dans les problématiques d'un objet d'étude « environnement », ou l'adoption d'une perspective « environnementale » dans des approches déjà existantes, touche les diverses disciplines interrogées de manière inégale.

Les géographes sont parmi les premiers à s'être penchés sur les problèmes des rapports entre l'homme et son milieu. Yvette Veyret nous explique comment on a dépassé, durant le dernier quart de siècle, l'antagonisme entre une géographie trop centrée sur le milieu naturel, héritière du déterminisme du XIX^e siècle, et la « nouvelle géographie » qui évacuait les données physiques. Désormais, les interactions entre les faits de nature et les sociétés sont placées au cœur du questionnement scientifique. L'environnement pour les géographes – et les autres sciences sociales – ne se résume pas donc à des données naturelles, mais possède également les caractères de ce qui est « perçu » et « vécu » (4). Enfin, l'étude de l'environnement, cet objet hybride, suppose de croiser plusieurs temporalités.

Or on sait que le temps est la dimension fondamentale de la science historique. Geneviève Massard-Guilbaud nous montre quelle place est faite à l'environnement, qu'il soit naturel, aménagé ou bâti par l'homme, dans les travaux des historiens. Même si l'histoire de l'environnement est encore peu connue en France (5), on peut considérer cette relative discrétion de façon optimiste, y voyant un champ de recherches prometteur ; optimisme renforcé par la conviction que les historiens inventent de nouveaux objets d'étude et de nouvelles approches en se posant les questions de leur temps. Dans ce numéro, de nombreux jeunes chercheurs nous font d'ailleurs entrevoir la richesse des ques-

tions environnementales en histoire, sur des objets aussi différents que les forêts de montagne, les banlieues parisiennes ou les cours d'eau.

Pour le sociologue André Micoud, sa discipline a très longtemps méconnu ces questions, abordées depuis quelques années sous l'angle de l'étude des associations et mouvements écologistes ; il nous appelle également à prendre acte du dépassement de la césure homme/nature et à envisager l'environnement sous l'angle du « vivant », concept qui réunit humains et non-humains.

Quant à l'économie, elle entretient des rapports ambivalents avec l'écologie (ou l'écologisme), pas seulement en raison de l'identité de préfixe. Franck-Dominique Vivien fait le point sur deux branches de l'économie qui développent des visions radicalement différentes de l'intégration de l'environnement dans le marché. L'économie « écologique » est, elle aussi, encore discrète, mais rien n'interdit son développement. Les économistes seront d'ailleurs bien forcés d'intégrer de plus en plus l'environnement dans leurs réflexions, à mesure que leur expertise sera sollicitée pour évaluer la « durabilité » de notre modèle de développement.

Le développement durable face aux sciences sociales : une mise en perspective

Sustainable development. Quel succès planétaire rencontré pour une formule fameuse, depuis le rapport *Notre avenir à tous* (dirigé par Gro Harlem Brundtland, 1987) puis le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro de 1992 (6) ! Le rapport Brundtland fixe la définition habituelle que l'on donne depuis au développement durable : c'est-à-dire « le mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Franck-Dominique Vivien nous rappelle l'ambiguïté de la formule, et l'absence de définition de ce que l'on veut entendre par « développement » ; de plus, en français, faut-il dire « durable » ou « soutenable » ? Certains penseurs critiquent le fait même de vouloir faire durer notre modèle de développement : on ne peut contester l'élargissement des écarts de richesse, tout au long du XX^e siècle, entre pays industrialisés et ceux que l'on appelait naguère « pays en voie de développement » ; d'où leur invitation à réfléchir à la « décroissance » (7).

Reconnaissons humblement que ce concept nous échappe, non seulement par son ambiguïté mais également par sa plasticité. Nicole d'Almeida, spécialiste de la communication, nous explique comment sa polyphonie rend possible une inflation de discours et une variété de rhétoriques utilisées par les différents acteurs. Comme lorsque l'environnement perdit ses guillemets, au tournant des années 1970 (8), on observe une gamme impressionnante de relectures ou de réappropriations du « développement durable », identifié tantôt au problème de la lutte contre le réchauffement climatique, tantôt aux économies d'énergie ou à la bonne gestion de notre production de déchets, tantôt à la maîtrise de l'urbanisation. Après la « requalification » de certains quartiers urbains initiée voici quelques années, l'objectif est désormais de bâtir et gérer une « ville durable ». Les

ministres européens se sont engagés à Leipzig, en mai 2007, en faveur d'un « développement urbain intégré », dans lequel le sort des quartiers défavorisés fait l'objet d'une attention particulière. L'article d'Anne-Cécile Lefort, historienne spécialiste des nuisances environnementales de la banlieue parisienne, jette un regard sur les problèmes qu'affronte ainsi la Seine-Saint-Denis.

Dans nos inquiétudes contemporaines, dans l'attrait de la nouveauté, nous oublions souvent que nos ancêtres avaient déjà inventé des modes de gestion du milieu. Dans cette perspective, on peut se demander si pour une grande partie de l'opinion publique et des acteurs de l'environnement, le développement durable n'est pas une sorte de nouvelle formulation des théories apparues dès la fin du XVIII^e siècle dans nos sociétés occidentales sur l'épuisement des ressources naturelles, dans un contexte de croissance démographique et d'industrialisation. D'ailleurs Florence Richard-Schott, dans ce numéro, s'intéresse à l'évolution des représentations de l'environnement, soulignant le passage significatif du terme « richesse » à celui de « ressource » à propos de l'eau. Emilie-Anne Pépy nous montre que l'idée d'éviter l'épuisement des ressources ou leur surexploitation pour les besoins du présent n'est pas nouvelle, les moines de la Grande Chartreuse pratiquant déjà, comme d'autres seigneurs du XVII^e siècle, une gestion « en bon père de famille ». On pourrait donc critiquer notre usage vague du terme « durable » et préférer « soutenable » en arguant qu'il existe un vieux terme que l'on rencontre dans les ordonnances qui régissaient jadis la gestion des forêts : « soustenir ».

D'autre part, nous n'avons pas inventé l'inquiétude à l'égard de l'épuisement des ressources et la volonté de préserver l'avenir. Celles-ci sont déjà présentes au XVIII^e siècle, avec l'inquiétude sur l'épuisement des ressources en bois, ou au XIX^e, époque de la « restauration des terrains de montagne » et de la promotion du reboisement en France, ou de la création des réserves naturelles aux Etats-Unis (Yellowstone, 1872). Olivier Lévassour et Jean-François Malange nous offrent un regard inédit sur les réseaux associatifs et les institutions qui se créent au XIX^e siècle pour repeupler les cours d'eau et les littoraux, ainsi que sur le rôle de l'Etat dans l'encouragement à l'aquaculture. L'une de ces associations, le Fishing-Club de France (1908), se choisit alors un slogan qui pourrait toujours être d'actualité : « L'eau pure pour tous ».

Ainsi, même si elle était sans doute peu audible, au milieu des célébrations du progrès industriel – que l'on s'imagine l'impact qu'ont eu pour les classes cultivées les expositions universelles et leurs réalisations phares, comme le Crystal Palace de Londres (1851) et la Tour Eiffel (1889) –, l'attention à ne pas gaspiller les ressources pour les générations futures n'en a pas moins existé : « *après avoir tondu nos forêts, nous sommes conduits à les replanter ; après avoir détruit le gibier-plume, nous sommes obligés d'élever des insectes insectivores ; après avoir détruit les poissons de nos rivières et ceux de la mer, il faudra bien les faire revivre à grand frais, ainsi que l'ont dû faire nos parqueurs après l'épuisement de nos bancs d'huîtres. Ce sont les principes*

d'une industrie sauvage qui ont longtemps présidé à l'exploitation de nos forêts et de nos eaux ; il est temps d'y substituer une industrie civilisée qui satisfasse le présent en sauvegardant l'avenir » (9).

Le développement durable serait-il donc en grande partie un « recyclage de propos, objectifs et méthodes élaborés dans d'autres buts et dans d'autres circonstances » (10) ? Au lecteur d'en juger...

Notes

(1) Voir *Responsabilité Et environnement* avril 2007, n° 46, « 1970, l'invention de l'environnement ? ».

(2) Le ministère de l'Ecologie et du Développement durable, créé en 2002, a été transformé en Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables en mai 2007.

(3) Le laboratoire junior « Pratiques et discours du développement durable », créé à l'automne 2005 au sein de l'Ecole normale supérieure Lettres et Sciences humaines de Lyon, a organisé une journée d'études intitulée « Environnement et développement durable : quelles approches en sciences sociales », le 26 octobre 2006, avec le soutien de l'ENS-LSH, de la ville de Lyon et de la région Rhône-Alpes. Nous remercions les intervenants et le public d'avoir contribué au succès de

cette manifestation, et les *Annales des Mines* de nous avoir ouvert leurs pages.

(4) En histoire, les travaux pionniers d'Alain Corbin ont également exploré la problématique de la perception de l'environnement (olfactif, littoral, sonore, entre autres) ; Philippe Joutard et d'autres chercheurs se sont intéressés aux représentations de la montagne.

(5) L'« histoire de l'environnement » est encore très peu développée dans les départements d'histoire des universités françaises, comparativement à l'*environmental history* des pays anglo-saxons. De plus, parmi les chercheurs français se réclamant de l'histoire de l'environnement, on trouve des biologistes, des écologues et des géographes aux côtés des historiens de formation.

(6) Un certain nombre de contributions reviennent sur les moments clés – sur le plan mondial – de l'intégration d'une perspective environnementale et sociale dans la réflexion sur le développement économique.

(7) Le rapport du Club de Rome (1972) parlait déjà de « limites à la croissance ».

(8) Voir Florian Charvolin, « L'environnementalisation et ses empreintes sémantiques en France au cours du XX^e siècle », *Responsabilité Et environnement* n° 46, avril 2007, p. 7-16.

(9) A. Gobin, *La pisciculture en eaux salées*, Paris, J-B. Baillière, 1891, p. VI.

(10) Franck-Dominique Vivien, *Le développement soutenable*, Paris, La Découverte, collection « Repères », p. 5.